

Contribution du forum LaFibre.info à la consultation publique initiée par l'autorité et pourtant sur la mise en place d'une collecte annuelle de données environnementales

Annexe C - Enquête relative aux impacts environnementaux des opérateurs de communications électroniques

Protocole de mesure de la consommation électrique des box internet, répéteur Wi-Fi et décodeur TV

Consultation publique Arcep du 28 juillet 2022 au 30 septembre 2022

Document public





Présentation de la réponse

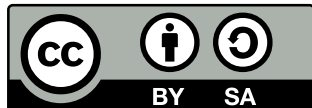
LaFibre.info est un forum sans but lucratif sur la fibre optique.

La réponse à cette consultation publique est la reprise, telle quelle, des réponses publiques réalisées par les membres du forum LaFibre.info sur le sujet « Combien consomme une box internet et son décodeur TV ? »

<https://lafibre.info/numerique-responsable/consommation-box-internet/>

Aucune partie n'est soumise au secret des affaires.

Contribution sous licence libre Creative Commons BY-SA 4.0



Question 13



Avez-vous des remarques sur les données qu'il est envisagé de collecter concernant la consommation électrique des box, décodeurs et répéteurs des clients des opérateurs de communications électroniques ?

Contribution de Leon

1) Pourquoi parler de consommation en Wh dans le protocole de mesure? Pour bien comprendre, c'est les Wh pendant les 2 minutes? Ca me semble bizarre.

Dans ce cas, le "1 chiffre après la virgule" donnera un résultat très imprécis; Ramené en consommation moyenne, ça fait une résolution de 3W (= $0.1\text{Wh} \times 60\text{min} / 2\text{min}$). Ne vaudrait-il pas mieux parler de consommation moyenne (en Watt) sur ces 2 minutes? Si oui, il faut préciser comment on mesure.

2) Il serait souhaitable dans les protocole de mesure de laisser les box appliquer le nouveau mode (veille ou autre) AVANT de commencer la mesure de consommation.

<https://lafibre.info/numerique-responsable/consommation-box-internet/msg965434/#msg965434>

Contribution de blarglibloup

La page 12 détaille l'outil de mesure utilisé : « Un compteur de consommation Chroma 66202 Digital Power Meter 20A/10KW ou un équipement offrant une précision de mesure identique ou supérieure est nécessaire. »

Le modèle Chroma 66202 est listé comme « discontinued ». Ça va peut-être poser un petit problème.

<https://lafibre.info/numerique-responsable/consommation-box-internet/msg965540/#msg965540>



Question 14



Avez-vous des remarques concernant les modalités de restitution des indicateurs par l'Arcep ?

Contribution de Optix

Optix demande la prise en compte des dématérialisations complète du décodeur TV, au profit d'une application fonctionnant sur une télévision connectée ou l'utilisation du standard DVB, permettant une économie d'énergie substantielle.

En effet, le pourcentage de dématérialisation du décodeur TV varie de 0 % (pour un opérateur commercial d'envergure nationale) à 100 % (pour la régie publique OrneTHD et l'opérateur FttH Omega). Ces deux FAI utilisent uniquement la diffusion TV avec la norme DVB-T supportée par toutes les télévisions. En FttH, la box internet intègre une sortie coaxiale qui diffuse les chaînes de l'opérateur en DVB-T.

<https://lafibre.info/numerique-responsable/consommation-box-internet/msg964365/#msg964365>

LaFibre.info

30 septembre 2022

